



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité des transports intérieurs****Forum mondial de l'harmonisation des Règlements  
concernant les véhicules****156<sup>e</sup> session**

Genève, 13-16 mars 2012

Point 4.10.7 de l'ordre du jour provisoire

**Accord de 1958 – Examen de projets d'amendements  
à des Règlements existants proposés par le GRSG****Proposition de complément 7 au Règlement n° 121  
(Identification des commandes manuelles,  
des témoins et des indicateurs)****Communication du Groupe de travail des dispositions générales  
de sécurité\***




Le texte reproduit ci-après a été adopté par le Groupe de travail des dispositions générales de sécurité (GRSG) à sa 101<sup>e</sup> session; il est fondé sur le document ECE/TRANS/WP.29/GRSG/2011/27, tel qu'amendé par le rapport (ECE/TRANS/WP.29/GRSG/80, par. 22). Il est soumis au Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules (WP.29) et au Comité d'administration (AC.1) pour examen.

---

\* Conformément au programme de travail pour 2010-2014 du Comité des transports intérieurs (ECE/TRANS/208, par. 106, et ECE/TRANS/2010/8, activité 02.4), le Forum mondial a pour mission d'élaborer, d'harmoniser et de mettre à jour les Règlements, en vue d'améliorer les caractéristiques fonctionnelles des véhicules. Le présent document est soumis dans le cadre de ce mandat.

Tableau 1, lire (y compris l'ajout d'une nouvelle note de bas de page 20/):

«

N°	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5
	ÉQUIPEMENT	SYMBOLE <u>2/</u>	FONCTION	ÉCLAIRAGE	COULEUR
...	...	...	...	...	...
3a	Feux de route	 <u>1/</u> , <u>13/</u> , <u>18/</u>	Commande	Non	-
			Témoin	Oui	Bleu
3b	Passage automatique en faisceau de route	 ou  <u>1/</u> , <u>6/</u> , <u>13/</u> , <u>20/</u>	Commande	Non	-
			Témoin	Oui	-
...	...	...	...	...	...

20/ La ou les lettres supplémentaires "A" ou "AUTO" peuvent être inscrites sur le symbole ou à proximité de son contour.»